



Notre réf.: SG/CER/EC-68

GENÈVE, le 14 mars 2016

Annexe: 1

Objet: Soixante-huitième session du Conseil exécutif

Suite à donner: Pour information et mesures à prendre, le cas échéant

Madame, Monsieur,

Par la présente, je tiens à vous informer que la soixante-huitième session du Conseil exécutif de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) se tiendra au siège de l'Organisation, à Genève, du 15 au 24 juin 2016.

À sa soixantième session (Genève, juin 2008), le Conseil exécutif a décidé de modifier la règle 7 de son Règlement intérieur de manière à rendre ses sessions publiques.

Dans ce contexte, les Membres de l'OMM et les missions permanentes à Genève souhaitant suivre les débats peuvent se faire représenter à la session à leurs propres frais et sans bénéficier du droit de parole, conformément à la résolution 40 (Cg-XVI).

L'ordre du jour provisoire annoté et les documents de session seront publiés sur le site Web de l'OMM dès qu'ils auront été établis. Vous pourrez y accéder en procédant de la façon suivante:

Ouvrez votre navigateur Internet et tapez [EC-68.wmo.int](http://www.wmo.int), ou bien tapez <http://www.wmo.int> et cliquez sur «Réunions», puis sur «Sessions d'organes constituants» et enfin sur le lien disponible sous «Soixante-huitième session du Conseil exécutif, Genève, 15-24 juin 2016».

L'inscription en ligne des participants commencera le 11 avril 2016. Par conséquent, afin d'éviter toute attente à l'arrivée sur place de ces derniers, il est fortement recommandé de procéder à leur préinscription via le système électronique prévu à cet effet.

De plus amples renseignements sur les modalités d'inscription figurent en annexe (voir la Note d'information à l'intention des coordonnateurs de l'inscription des participants – Accès au système d'enregistrement en ligne).

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6895)

cc: Missions permanentes des Membres à Genève (pour information)

Veillez noter que la communication des renseignements voulus via le système d'enregistrement en ligne ne vous dispense pas d'informer le Secrétariat de l'OMM de votre participation à cette session.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(P. Taalas)
Secrétaire général

**Soixante-huitième session du Conseil exécutif
Genève, 15-24 juin 2016**

**Note d'information à l'intention des coordonnateurs
de l'inscription des participants
Accès au système d'enregistrement en ligne**

En tant que coordonnateur de l'inscription en ligne des participants à la soixante-huitième session du Conseil exécutif, vous avez la possibilité d'accéder directement à un système d'enregistrement électronique qui vous permettra d'accomplir toutes les formalités d'inscription nécessaires.

Accès au système d'enregistrement

Vous allez bientôt recevoir, dans un courriel distinct, un lien vers le système d'enregistrement, ainsi qu'un identifiant et un mot de passe vous permettant de vous connecter pour vous inscrire et inscrire les participants qui vous accompagneront.

Inscription des participants

L'inscription en ligne commence le 11 avril 2016.

Vous êtes prié(e) de procéder à votre inscription ainsi qu'à celle de chacun des membres de votre délégation.

Dans le système d'enregistrement électronique, veuillez sélectionner «Representatives of WMO Members» sous «Delegation Category» et «Observer» sous «Delegation Function» (sauf si vous accompagnez un membre du Conseil exécutif qui est alors responsable de votre inscription).

Une fois la demande envoyée, vous recevrez un accusé de réception.

Confirmation de l'inscription

Lorsque l'OMM aura validé l'inscription, chaque participant recevra par courriel une confirmation contenant de plus amples informations.

Veuillez noter que, pour obtenir un badge d'identification, les participants doivent se présenter au guichet d'enregistrement, munis d'une copie du courriel de confirmation ainsi que de leur passeport ou de toute autre pièce d'identité officielle. Le guichet d'enregistrement se trouvera dans le hall d'entrée du siège de l'OMM, au rez-de-chaussée du bâtiment.

Communiquer des renseignements via le système d'enregistrement en ligne ne vous dispense pas d'informer le Secrétariat de l'OMM de votre participation par courriel ou par télécopie (+41 22 730 80 37).

Le Secrétariat de l'OMM vous encourage vivement à préinscrire toutes les personnes qui vous accompagneront afin d'éviter toute attente à votre arrivée au siège de l'OMM.

Remise des badges

La remise des badges pour la soixante-huitième session du Conseil exécutif aura lieu au siège de l'OMM, selon les modalités suivantes:

Le mardi 14 juin 2016, de 14 h 30 à 17 h 30.

À partir du mercredi 15 juin 2016 et pendant toute la durée du Conseil exécutif, de 8 h 30 à 17 h 30.
